

Maurice Damon

La religion parle patois

Cahiers de Village de Forez

Patois vivant

2016

*I'ayi tré chose ke m'olian pa mal...
Étchi omouru pratchikan de lo religion,
omouru pratchikan do travail,
Omouru pratchikan de l'omour.*

Il y avait trois choses qui m'allaient pas mal...
J'étais amoureux pratiquant de la religion,
amoureux pratiquant du travail,
amoureux pratiquant de l'amour.



Veillée *Patois vivant* du 3 février 2010

Couverture : La tentation du Christ, vitrail de la chapelle du Sacré-Cœur de la collégiale Notre-Dame-d'Espérance de Montbrison (détail), Thevenot, 1841.

La religion parle patois

Ceux qui, au centre social de Montbrison, dans les années 70, ont voulu sauvegarder le patois forézien en organisant des soirées dites *Patois vivant* ont, jusqu'à un certain point et pendant un certain temps, réussi : le patois a effectivement repris vigueur au cours de ces rencontres qui, jusqu'en 2014, lui ont été consacrées, puis ont cessé.

Les histoires et récits en tous genres de ces veillées avaient par bonheur été enregistrées et, à l'issue d'un considérable et précieux travail de conservation ¹, quelque 320 d'entre elles ont été numérisées, transcrites en patois, et traduites en français ². C'est ce « corpus » qui constitue le matériau du présent article, auquel ont été ajoutés quelques enregistrements réalisés au domicile d'autres patoisants et quelques textes publiés.

À quoi bon revenir vers le patois ? Pourquoi s'intéresser encore à lui ? Le patois, langue de l'oral, désormais écrit et conservé, est devenu extérieur à lui-même, miroir d'un passé nostalgique, musée de la parole, langue morte, mémoire. Et chacun, chaque patoisant, sait bien que la mémoire a des failles, qu'elle est infidèle, approximative, oublieuse, que, têtue, elle retient ce qu'elle veut et passe le reste sous silence...

C'est comme disait mon grand-père : il y a des choses qu'on oublie mais quand ça s'est passé quand on est jeune, on ne peut pas oublier, il n'y a rien à faire... ³.

Il faut faire la part entre la réalité des histoires qu'on raconte et l'image qui en est donnée, celle d'un passé revu et corrigé, embelli ou prétendu détenteur d'une plus grande vérité. Les récits patoisants n'ont pas à voir avec l'objectivité. Ce n'est donc pas la réalité, ni l'exactitude, ni même la véracité des anecdotes ou des faits évoqués au cours des soirées *Patois vivant* qui nous retiennent ici, mais l'interprétation des faits et gestes que la mémoire a sélectionnés et le commentaire qu'en font les patoisants : c'est là l'expression commune de ce qu'on pourrait appeler une pensée patoisante.

La religion

Parmi les nombreux aspects de cette pensée qui se dévoile peu à peu au cours des veillées, la religion occupe une grande place. Une centaine de récits l'évoque – récits de patoisants originaires, dans leur grande majorité, des monts du Forez. Parmi ceux-ci, peu, en vérité, ont pour sujet central la croyance ou les pratiques religieuses elles-mêmes. En revanche, nombreuses sont les allusions qui s'y rapportent dans des exposés traitant de thèmes ou de situations les plus diverses. C'est dans les détails, au détour des mots prononcés qu'il faut chercher en quoi et comment le religieux marque, a marqué, la vie quotidienne de ceux qui s'expriment. Il semble bien que, dans l'ambiance amicale des veillées, le patois libère la parole...

¹ Travail dû à Joseph Barou.

² Ces documents sonores et écrits appartiennent au fonds *Patois vivant* du centre social de Montbrison qui a été déposé aux archives départementales de la Loire, aux archives municipales de Montbrison, à la Diana et au CMTRA (Centre des musiques traditionnelles Rhône-Alpes). Ils peuvent être consultés par le public. Cf. annexe 1, page 23.

³ Témoin anonyme (une dame âgée), *À la foire de Saint-Anthème avec l'abbé Épinat*, archives sonores, patois d'Essertines-en-Châtelneuf. Les passages écrits en italique sont des extraits des propos tenus au cours des soirées. Plutôt que le texte en patois, c'est sa traduction en français qui a été retenue, pour que les textes soient compréhensibles par tous.

La religion catholique, telle qu'elle apparaît dans les récits patoisants, tient du paradoxe. Elle est croyance souveraine et intransigeante, avec ses récits fondateurs, ses symboles d'appartenance, ses rites, ses pratiques obligatoires, ses interdits... Elle montre la voie à suivre pour guider les esprits ; elle fixe des repères concrets, et indique des conduites à suivre dans la vie quotidienne, individuelle et collective.

Et, dans le même temps, elle sait trouver des compromis avec des croyances provenant d'autres sources, plus anciennes qu'elle-même, marginales, surajoutées, superstitieuses. Plus encore, si la croyance religieuse ne laisse guère de place au doute, la pratique, elle, s'accommode de formes diverses d'arrangements, de déviances, de transgressions, lesquelles, pour être supportables, pardonnables, prennent, dans nos récits patoisants, les formes communément admises d'un humour complice, lui aussi patoisant. Pour attirer leur public, les soirées *Patois vivant* ne sauraient se dérouler sans qu'on raconte des blagues, des facéties ou autres plaisanteries et rigolades...

Ce sont les propos mêmes des patoisants qui vont nous guider, pour chercher un chemin dans le parcours sinueux de ces veillées patoisantes.

Paysage religieux

La religion s'impose, et se lit, d'abord dans le paysage. Il n'est nul besoin d'insister sur la place que tient la référence religieuse dans la géographie locale. De nombreuses communes – ou, devrait-on dire : paroisses – d'où sont originaires nos patoisants portent les noms de saints du calendrier catholique : Saint-Anthème, Saint-Bonnet, Saint-Jean, Saint-Laurent...



Les croix disséminées qui, précisément à la croisée des chemins, tels des points sur des cartes, quadrillent le territoire, montrent des directions : la croix de *la donne* à Marcoux, la croix de la Valette à Saint-Laurent... Un homme de Saint-Bonnet-le-Courreau explique qu'il a *répertorié pas mal de croix à Saint-Bonnet, mais la commune est assez grande [...]. Environ soixante-dix...* ⁴. Signes religieux, les croix sont aussi des points de repère dans le paysage local. Le curé de la Chaulme et son cheval *prirent le chemin qu'ils connaissaient bien tous deux. Ils savaient où ils trouveraient tel rocher, telle flaque d'eau, telle clôture, telle croix en pierre ou en fonte...* ⁵.

Un vieux sculpteur de Chazelles-sur-Lavieu, montrant ses réalisations, raconte qu'il a *fait des croix, une dizaine. La dernière, j'y ai travaillé plus d'un an. Il a aussi fait la Vierge d'Essertines, celle de Valensanges. J'en ai fait une pour Verrières, sous la cure...* ⁶. Statues de la Vierge, de saintes et de saints sont, elles aussi, points de repère, religieux et profanes à la fois. Il y a encore, bien entendu, les églises et les clochers, témoins haut dressés, qu'on voit de loin.

Madone du pic de la Roue (Essertines-en-Châtelneuf), sculptée par Régis Poyet d'après un dessin du père Mazenod, curé de la commune (1966).

⁴ Anonyme (un homme), *Les croix de Chorsin*, arch. son., patois de Saint-Bonnet-le-Courreau.

⁵ Chassagneux (Jean), *Le curé de La Chaulme*, arch. son., dossier 04, patois de Saint-Jean-Soleymieux.

⁶ Poyet (Régis), *Le tailleur de pierre*, arch. son., patois de Chazelles-sur-Lavieu.



**Georges Démariaux : Roche,
son église et son clocher**

Ils sont cités avec respect et fierté dans des envolées émues : le clocher d'Écotay bâti à la cime d'un rocher ⁷, à Sauvain son vieux clocher et sa très belle église qui sont les témoins de la foi des aïeux ⁸ ; à Roche son église et son clocher qui sont classés là-haut à Paris...⁹.

Mais le paysage religieux n'est pas fait seulement de choses vues. Il est aussi sonore. Chaque clocher a son sonneur, son « marguillier ». *Le tonton Pierre [...] faisait le marguillier, il sonnait les cloches* ¹⁰. Les cloches appellent les paroissiens à la messe, avec une régularité rassurante :

Dimanche [...] Les cloches s'envoleront, Tous les coups de la mode s'entendront, Chacun de nouveau, se changera, À la messe s'en ira ¹¹. Elles sonnent trois fois l'Angélus quotidien ; elles annoncent et célèbrent les événements religieux.

Et de temps en temps, j'allais – quand il y avait des noces, des choses comme ça –, j'allais avec eux parce que Marcel y allait avec son garçon. Nous montions au clocher [...] ils m'envoyaient le soir pour sonner l'Angélus. Les jeunes de la noce montaient au clocher pour aider les marguilliers à sonner les cloches le temps de la messe ¹².

Hors du clocher, il y a aussi une autre cloche, mobile et modeste, qui a, elle aussi, sa fonction d'annonce et invite au respect, la petite cloche de l'enfant de chœur qui accompagne le prêtre. Quand il fallait *porter l'extrême-onction à un malade [...] l'enfant de chœur passait devant avec une cloche dans une main et la lanterne dans l'autre [...] et l'abbé suivait vêtu du surplis et de l'étole* ¹³. La petite cloche trace le chemin sonore qui relie l'église à la maison du mourant.



**Maurice Brunel : Le tonton Pierre
faisait le marguillier...**

De même que les édifices, croix et statues marquent le territoire, le son des cloches donne au temps et aux événements leur mesure sonore.

Calendrier religieux

C'est cette même mesure, religieuse, qui donne son rythme à la succession des jours et des saisons. Les patoisants n'utilisent guère les appellations du calendrier profane. Ce sont les fêtes religieuses et la liste des saints localement vénérés qui servent à nommer les jours et les périodes qui comptent dans la ronde des saisons.

⁷ Boibieux (M^{me}), *Chanson d'Écotay*, arch. son., d. 01, patois d'Écotay.

⁸ Anonyme (un homme originaire de Sauvain, *Chanson de Sauvain*, arch. son., patois de Sauvain.

⁹ Démariaux (Georges), *Ode à Roche*, arch. son., d. 01, patois de Roche.

¹⁰ Brunel (Maurice), *Le petit sonneur de cloches*, arch. son., d. 06, patois d'Essertines-en-Châtelneuf.

¹¹ Marcoux (Xavier), *Le temps qu'il fera*, arch. son., d. 07, patois de Chalmazel.

¹² Brunel (Maurice), *Le petit sonneur de cloches*, arch. son., d. 06, patois d'Essertines-en-Châtelneuf.

¹³ Chambon (Jean), *Quand j'étais enfant de chœur*, arch. son., d. 01, patois de Saint-Bonnet-le-Courreau.

Noël, carême, Pâques, Toussaint sont les grandes périodes dans le calendrier de l'année. À chacun d'eux sont attachées des pratiques religieuses sur lesquelles il faudra revenir. Le religieux donne le sens aux repères d'un temps, au sein duquel le profane a ses contraintes et garde tous ses droits.



Antoinette Meunier :

Pour le grand samedi, ils buvaient un coup...

Noël, c'est d'abord évoquer la foire de Noël, le « grand sand », le grand samedi qui précède Noël, à Montbrison. On ne saurait la manquer. Les paysans des communes des alentours, *chaque année pour Noël, à la foire [...] venaient pour le Grand Samedi, ils buvaient un coup*¹⁴.

Et les jeunes : *Bon, je vais vous parler de la foire de Noël, elle approche bientôt. Ah ! dans le temps, la foire de Noël, à dix-sept, dix-huit ans, si tu manquais la foire de Noël, il fallait être... avoir quarante de température et être au lit. Ils ne pouvaient pas faire la foire de Noël si tu n'y étais pas. Tu te trouvais de grand matin, pour descendre en ville pour courir les rues, pour regarder.*

Le grand samedi, c'était aussi le jour des valets de ferme. *Ceux qui étaient loués, ils avaient juste ce jour pour aller s'acheter des « affaires » [des habits]. Ils ne sortaient que ce jour. Ils n'avaient ni dimanches, ni jours fériés. Ils n'avaient que la foire de Noël. C'était aussi le jour où les valets cherchaient à s'employer chez un nouveau patron, et inversement : celui que le patron louait, s'il était d'accord [le patron] payait le casse-croûte, payait à boire [à celui] qu'il avait loué*¹⁵.

Noël est le temps du cochon, c'est dit comme une évidence : *Quand arrive le moment de Noël, tout le monde tue son cochon, quoi, tous, quoi*¹⁶.

L'affaire mérite qu'on poétise :

*Quand venait la fin décembre ils saignaient le cochon.
Saucisses et boudins tendres faisaient le réveillon*¹⁷.

Et on précise :

*Chez nous à l'automne nous gardions une grosse truie et un jeune porc à tuer. Sans compter la bête qui serait la truie d'une autre année. Nous les engraissons avec des pommes de terre, de la farine et du son. Quand la truie pesait 300, c'est-à-dire 150 kg, nous fixions le jour de l'abattage. Ça tombait toujours autour de Noël, un jour froid, de préférence*¹⁸.

Noël inaugure aussi la longue période du fléau : *Quand toutes les gerbes sont rentrées, on les laisse jusqu'à Noël. Quand il fait mauvais dehors, on se met à battre au fléau. On notera, référence religieuse oblige, que battre au fléau seul, tâche réputée très pénible, c'est battre la passion*¹⁹.

¹⁴ Meunier (Antoinette), *Patois, patois*, arch. son., d. 04, patois de Verrières.

¹⁵ Dégrade Marthe, *Foire de Noël et fréquentations*, arch. son., d. 05, patois de Châtelneuf.

¹⁶ Laurent (M.), « À mon frère défunt », arch. son., d. 01, patois de Châtelneuf.

¹⁷ Meunier (Antoinette), *Patois, patois*, arch. son., d. 04, patois de Verrières.

¹⁸ Chassagneux (Jean), *La Saint-Martin*, arch. son., d. saison 14, patois de Saint-Jean-Soleymieux.

¹⁹ Chambon (Jean), *Le battage au fléau*, arch. son., d. 05, patois de Saint-Bonnet-le-Courreau.

Et puis, les vacances, en décembre, n'étaient pas d'hiver, mais *de Noël*. Et les écoliers n'attendaient pas les vacances de printemps, mais *de Pâques*.



Anna Reboux :
Et c'était bien long...

Une vieille dame qui avait été pensionnaire dans son jeune âge :

*Alors, du mois d'octobre il fallut rester jusqu'à Noël. Et puis à Noël on venait pour dix, douze jours. Et puis il fallait repartir jusqu'à Pâques, il n'y avait pas de vacances en février. Et puis de Pâques, après, il fallait aller jusqu'aux grandes vacances, à la fin juillet. Et c'était bien long*²⁰.

Noël, c'est l'hiver. Carême et Pâques, c'est l'annonce puis l'arrivée du printemps.

Le jour qui précède l'entrée dans le carême est le Mardi gras, le dernier jour où l'Église autorise la consommation de viande, de « gras », celui où l'on mangeait le sac-bardin, spécialité de charcuterie montagnarde préparée au moment du sacrifice du cochon pendant la période de Noël.

*Il y avait le jour du sac. Vous avez bien entendu parler du « jour du sac » ? C'était le dernier jour gras*²¹.

Venaient ensuite les longs et mornes quarante jours du carême, pendant lesquels, parmi d'autres interdictions, on ne célébrait pas de mariages. Mieux valait avoir retenu une date *avant carême rentrant*²², ou alors remettre à plus tard, dès que possible : ... *les accordailles ne traînent pas. Ils se marièrent dès la fin du carême*²³.

Le carême ne dispensait pas de cultiver la terre. La période de la Semaine sainte, la dernière du carême, était réputée favorable à la culture des pommes de terre.

*Chez nous c'était le pays des pommes de terre, elles poussaient bien. Tout le monde en récoltait. Mon père avait l'habitude de planter ses premières pommes de terre dans le jardin, le centième jour de l'année, autour de la Semaine sainte*²⁴.

À la fin du carême, la Semaine sainte et Pâques ont une place de choix dans le calendrier, mais, quand les patoisants les évoquent, c'est, on le verra, seulement sous l'angle religieux. En été et en automne, ce sont encore les références aux dates de la célébration des saints qui jalonnent le calendrier de la vie paysanne.



Jean Chassagneux : *le centième jour de l'année, autour de la Semaine sainte.*

*La fête patronale de la paroisse de Saint-Bonnet est la Saint-Barthélemy qui se trouve toujours le dimanche qui suit le vingt-quatre du mois d'août qui est le jour du saint*²⁵. La

²⁰ Reboux (Anna), *Au pensionnat de Leigneux*, arch. son., d. 09, patois de Saint-Laurent-Rochefort.

²¹ Défrade (Marthe), *Les feux de joie*, arch. son., d. 01, patois de Châtelneuf.

²² Marcoux (Xavier), *Le temps qu'il fera*, arch. son., d. 07, patois de Chalmazel.

²³ Chassagneux (Jean), *Le « gros galonné »*, arch. son., d. conte 16, patois de Saint-Jean-Soleymieux.

²⁴ Chassagneux (Jean), *Les pommes de terre*, arch. son., d. saison 04, patois de Saint-Jean-Soleymieux.

²⁵ Chambon (Jean), *La fête à Saint-Bonnet*, arch. son., d. 11, patois de Saint-Bonnet-le-Courreau.

célébration de la Sainte-Croix, ou fête de la Croix, le 14 septembre, est spécialement remarquée dans cette période de transition – récolte et semailles – qui va déjà vers l’hiver.

Pour la Croix, on en avait rentré une charrée, du plus joli blé, pour battre et faire de la semence. [...] À l’automne, après la Croix, quand vous aviez arraché les pommes de terre il ne fallait pas se mettre en retard pour semer le blé. Vous risquiez de vous faire surprendre par le mauvais temps ²⁶.

Et puis, savez-vous, *la Fine* [...] allait avoir 85 ans à l’automne, à la fête de Sainte-Croix ²⁷.

On ne saurait oublier que, le jour de la Croix, *c’est la foire à Saint-Anthème. J’aimerais bien y aller faire un tour* ²⁸.



Marcel Brosse : Mes parents sont restés dix-sept ans, vachers...

La Saint-François, le 4 octobre, correspond à la fin de période d’estive dans les jasseries : *Mes parents sont restés dix-sept ans, vachers, chez Couturier. Ils étaient loués pour toute l’année de la Saint-François à la même date de l’année suivante* ²⁹.

Enfin, la Toussaint, l’hiver.

En 1930, toutes les maisons de notre montagne gardaient le bétail. Elles le lâchaient deux fois par jour, de mai à la Toussaint, tant qu’il faisait beau. Il fallait quelqu’un qui y passait cinq heures par jour ³⁰. Puis, le troupeau séjournait à l’étable pendant tout l’hiver.

On comprend que l’obligation scolaire souffrait de nombreuses exceptions : on allait à l’école *pour la Toussaint jusqu’au mois d’avril* [...]. *Tant que les pommes de terre n’étaient pas arrachées, il fallait arracher les pommes de terre, aller en champ* [au pré pour garder les vaches], *plus d’école* ³¹.

Noël peut revenir : le cochon, le fléau, la foire à Montbrison...

Mais des curés ! Mais des curés !

Si le religieux occupe le paysage et traverse les saisons, c’est que, confortant les convictions de chacun, les prêtres s’emploient à en maintenir l’influence.

Un jeune garçon accompagne un prêtre de ses connaissances à la foire de Saint-Anthème. Les promeneurs, contrariés par la pluie, frappent à la porte du presbytère. Le garçon, intimidé au spectacle qu’il découvre, s’exclame en silence :

Oh ! la la la ! Qu’est-ce qu’on voit ! Une grande tablée de curés, mais des curés ! Mais des curés !

²⁶ Chassagneux (Jean), *Les labours*, arch. son., d. saison 05, patois de Saint-Jean-Soleymieux.

²⁷ Chassagneux (Jean), *Le curé va voir ses malades*, arch. son., d. conte 10, patois de Saint-Jean-Soleymieux.

²⁸ Témoin anonyme (une dame âgée), *À la foire de Saint-Anthème avec l’abbé Épinat*, arch. son., patois d’Essertines-en-Châtelneuf.

²⁹ Brosse (Marcel), *Né dans une loge de la montagne*, arch. son., d. 03, patois de Sauvain.

³⁰ Chassagneux (Jean), *Allons « en champ »*, arch. son., d. saison 13, patois de Saint-Jean-Soleymieux.

³¹ Épinat (Marcel), *Ouvrier agricole*, arch. son., d. 03, patois de Saint-Bonnet-le-Courreau.

À l'occasion de la fête – c'est aussi la foire – de la Croix, le curé de Saint-Anthème avait invité plusieurs de ses confrères des paroisses environnantes. Le prêtre promeneur et son jeune accompagnateur sont priés de se joindre à eux. L'étonnement du jeune garçon, observant ce rassemblement ecclésiastique d'un jour, laisse entrevoir quelle place occupent les curés dans leur environnement. Chaque paroisse a son curé. Les curés, avec leur soutane – *une soutane, ça coûte cher* – font, eux aussi, si l'on ose dire, partie du paysage connu. Leur ministère spirituel leur confère un statut et un rôle particuliers dans la vie sociale villageoise. Ils sont fréquemment dans les conversations des patoisants.

Ils aiment faire bonne chère. Invité de la dernière heure à *la grande tablée de curés*, le gamin commente le menu préparé pour le repas, auquel il a la chance de prendre part : *Ils mirent du melon. Oh ! la la la ! C'est pas tous les jours qu'on mangeait du melon ! Ça sentait bon à la cuisine. Je ne me rappelle pas ce que c'était comme viande mais je ne laissai rien dans mon assiette...* ³².



André Berger : la Saint-Fiacre

Les curés des paroisses attendent d'ailleurs de leurs ouailles qu'elles contribuent à leur subsistance. Lors de la fête des jardiniers, la Saint-Fiacre, *la statue était exposée dans l'église, avec des fleurs, des légumes, des fruits qui restaient la propriété des curés bien sûr. Ils aimaient bien ça* ³³ !

La contribution alimentaire était aussi une manière de rétribuer un service religieux. On avait appelé en pleine nuit le prêtre pour assister la grand-mère mourante et lui donner les derniers sacrements. En réalité, la vieille dame n'était que profondément endormie :

- *On n'a pas idée de déranger ce pauvre curé comme ça pour rien. [...]*

- *La Grite vous portera un saucisson dimanche prochain, en place, dit seulement le Toine pour fini...* ³⁴.

Quant au curé pauvre de la Chaulme, *les gens l'aidaient à vivre en lui portant quelque chèvreton, une demi-livre de beurre, deux ou trois œufs, quelque saucisse d'herbe avec du boudin, quand ils tuaient [le cochon] ; ou autre chose...* ³⁵.

En matière de quête alimentaire, certains curés sont réputés *plus malins* : *Quand on vendangeait ou qu'on battait à la machine, ils venaient rôder aux alentours pour manger un morceau de jambon ou de pâté. Ah ! Si, même, il y en avait qui buvaient bien leur « canon »* ³⁶. On raconte même qu'une paroissienne à confesse avait eu pour pénitence, outre quelques prières, à apporter à son curé *un petit pot de beurre, ça fera pour votre pénitence...* ³⁷.

Les curés impressionnent leurs paroissiens, parce qu'ils ont fait des études : *ils étaient bien les seuls à avoir de l'instruction dans les petits villages* ³⁸. Ils affichent un mode de vie d'un certain niveau : des connaissances, des relations, une gouvernante – *la « curate »* –, quelques-uns une voiture : *le curé avait un as de trèfle, une petite Peugeot qui a un caisson, derrière, en forme de*

³² Anonyme (une dame âgée), *À la foire de Saint-Anthème avec l'abbé Épinat*, arch. son., patois d'Essertines-en-Châtelneuf.

³³ Berger André, *La Saint-Fiacre*, arch. son., d. 16, patois de Savigneux.

³⁴ Chassagneux (Jean), *Le curé va voir ses malades*, arch. son., d. conte 10, patois de Saint-Jean-Soleymieux.

³⁵ Chassagneux (Jean), *Le curé de La Chaulme*, arch. son., d. conte 04, patois de Saint-Jean-Soleymieux.

³⁶ Berger (André), *Petit garçon à Savigneux*, arch. son., d. 01, patois de Savigneux.

³⁷ Chambon (Jean), *Le petit pot de beurre*, arch. son., d. 27, patois de Saint-Bonnet-le-Courreau.

³⁸ Chassagneux (Jean), *Au Royet pendant la Révolution*, d. conte 16, patois de Saint-Jean-Soleymieux.

*cœur pointu. Je le sais bien parce que j'y ai monté dedans*³⁹. Et de la considération : *au curé, [pas davantage qu']au maître d'école, au notaire, aux gendarmes, on ne parlait pas patois, Ce n'était pas convenable, ça ne se faisait pas dans le pays*⁴⁰.

Et, tout bien considéré, être curé de paroisse apparaissait comme une position plutôt confortable : *ma grand-mère me disait qu'il fallait faire un curé ou un gendarme...*⁴¹.

Les regards sont parfois moqueurs. *Il y avait un petit curé, il était maigre, il était maigrichon, ça ne devait être qu'un curaton...*⁴².

On a entendu les remarques amusées à propos de la nourriture. L'effort physique leur est dur : *Un pré appartenait au séminaire [de Montbrison]. C'était les apprentis curés qui s'en occupaient et comme ils ne sont pas bien courageux pour travailler les terres, les herbes ont poussé*⁴³.

Des avis sont réservés, ainsi à l'égard du *grand curé G. qui n'était pas élégant nous engueulait si on était en retard à la leçon de catéchisme*⁴⁴.

Ce qui compte, au fond, ce sont les marques *de bonne relation entre le clergé et les autres*, à l'image de ce curé-modèle, brave homme et bon curé à la fois :

*Jadis il y avait à Saint-Jean un curé qui était très agréable. Les gens l'aimaient bien. Il était toujours de bonne humeur, parlant facilement à tout le monde. On pouvait aller le voir quand on voulait, on était toujours bien reçu. Il faisait régulièrement son service. Il disait sa messe avec religion. Il allait toujours voir ses malades, il faisait bien son catéchisme et tout...*⁴⁵.

Et puis, un jour, au cours d'une conversation, on s'interroge : *Dites, vous n'avez pas entendu dire que notre curé allait s'en aller*⁴⁶ ?

Un autre viendra. À son tour, il sera *notre curé*, le nouveau, celui qui, en chaire dans ses sermons et au catéchisme, redira les principes de la foi, célébrera les offices, visitera les malades, dispensera les sacrements, s'entendra – plus ou moins bien, sait-on ? – avec ses paroissiens, nouveaux pour lui aussi, s'accommodera de leurs manières de croire et de pratiquer leur religion...

Principes, pratiques et interdits religieux

Les patoisants seraient-ils « créationnistes » ? Ce n'est pas exactement conforme aux Écritures, écoutons pourtant :

À ce moment il n'y avait rien, mais absolument rien du tout qui existait. Enfin si, il y avait bien quelqu'un : c'était le bon Dieu. Et le bon Dieu qui avait un garçon. [...] C'est difficile à comprendre mais c'est comme ça, je n'y peux rien. Donc, un jour, le bon Dieu dit à son garçon : Nous allons faire quelque chose, nous allons bâtir le monde. Et le garçon, obéissant, dit : oh ! Si tu veux, je t'aiderai...

Le récit avance, jusqu'à la création de l'homme et de la femme. Un autre, poétisant, confirme :

*Une fois, dans son paradis
Le bon Dieu fit :
Un homme et une femme tout jolis*

³⁹ Brunel (Maurice), *Le cousin et l'Argentine*, arch. son., d. 13, patois d'Essertines-en-Châtelneuf.

⁴⁰ Chassagneux (Jean), *Benoît chez son curé*, arch. son., d. conte 11, patois de Saint-Jean-Soleymieux.

⁴¹ Brosse (Marcel), *Souvenirs d'une vie*, arch. son., d. 04, patois de Sauvain.

⁴² Anonyme (une dame âgée), *À la foire de Saint-Anthème avec l'abbé Épinat*, arch. son., patois d'Essertines-en-Châtelneuf.

⁴³ Berger (André), *Les jeux des garçons autrefois*, arch. son., d. 06, patois de Savigneux.

⁴⁴ Berger (André), *Petit garçon à Savigneux*, arch. son., d. 01, patois de Savigneux.

⁴⁵ Chassagneux (Jean), *Benoît chez son curé*, arch. son., d. conte 11, patois de Saint-Jean-Soleymieux.

⁴⁶ Anonyme (une femme), *Dans le bachat*, arch. son., patois de Lézigneux.

*Et il se reposa.
Une autre fois, toujours au paradis
Le bon Dieu fit :
Un ami [...] à tête de cheval...⁴⁷.*

La création est conçue de façon extensible, elle continue, si l'on se fie à ce qu'on nous dit : *tous les étés que le bon Dieu fait...⁴⁸.*

On sent poindre l'humour, moqueur... ce qui n'est pas incompatible avec la foi : *Et on doit tous y aller [au paradis] quand nous serons morts, enfin je le crois. Mais on sera beaucoup, de toutes les couleurs, là-haut. Et nous autres nous nous connaissons : toi t'es un Nicolas, un écureuil, de Lérigneux, toi t'es de Saint-Bonnet... t'es d'ailleurs, de Saint-Bonnet, enfin, basta. Il faudra nous apprendre à connaître les autres⁴⁹.*

Et pour accéder au paradis, la première condition, indispensable, est d'avoir été baptisé. C'est pourquoi, les risques de mort précoce étant bien réels, si l'on pressent qu'un nouveau-né ne survivra pas : *il est né, il ne devait pas vivre. On l'a baptisé tout de suite⁵⁰.*



Marthe Défrade : personne ne sortait sans être baptisé.

Les enfants recevaient le baptême dès les premiers jours, ceux qui naissaient à la maternité ne quittaient pas l'hôtel-Dieu, *personne ne sortait sans être baptisé⁵¹.*

Puis viennent les apprentissages, le catéchisme, la confession, la première communion, et la pratique du culte : *à ce moment les gens allaient bien à la messe⁵², aux messes dominicales, spécialement aux messes des grandes fêtes religieuses, à la messe de la fête patronale, aux messes des sociétés de jardiniers – Saint-Fiacre – et de vigneron – Saint-Vincent – aux messes de mariage, aux messes d'enterrement, aux messes célébrées à l'intention des morts de la famille. Et même, à Roche, alors le matin, la veille du conseil de révision, il y avait une messe, une messe pour les conscrits. On allait tous à la messe. Puis le curé payait un petit rhum pour leur remonter le moral...⁵³.*

Aller à la messe, pour un paroissien, une paroissienne, était la pratique majeure. Autrement dit, traduit du patois : *c'était la loi d'aller à la messe. Un jour, le curé de La Chaulme, « oublie » l'heure de la messe ; Je ne suis plus à jeun, je ne peux aller dire la messe. Mais ça ne fait rien, nous dirons des vêpres à la place : une bonne vêprade vaut bien une messe en bade⁵⁴.*

À la messe, mais aussi aux vêpres. *Eh ben, des vêpres, il y en avait le jour de Pâques, le jour de l'Ascension... À Saint-Bonnet il y en avait presque toute l'année. Et on y assistait : Ah ben, c'était notre sortie. C'était comme d'aller à la messe...⁵⁵.* C'est que les offices, tout religieux qu'ils étaient, comme tous les rassemblements religieux, processions, chemins de croix, avaient aussi d'autres fonctions annexes. L'église est un lieu public d'information.

⁴⁷ Marcoux (Xavier), *Le cheval Bicho*, arch. son., d. 16, patois de Chalmazel.

⁴⁸ Brunel (Maurice), *Notre puits, notre eau*, archives sonores, d. 04, patois d'Essertines-en-Chatelneuf.

⁴⁹ Démariaux (Georges), *Création du monde*, arch. son., d. 05, patois de Roche.

⁵⁰ Démariaux (Georges), *Le bombardement de Roche*, arch. son., d. 03, patois de Roche.

⁵¹ Défrade (Marthe), *À la maternité de Montbrison*, arch. son., d. 04, patois de Châtelneuf.

⁵² Anonyme (une femme), *La vache perdue*, arch. son., patois des des monts du Forez.

⁵³ Masson (Célestin), *La « classe » à Roche*, arch. son., d. 03, patois de Roche.

⁵⁴ Chassagneux (Jean), *Les paniers du curé*, arch. son., d. 05, patois de Saint-Jean-Soleymieux.

⁵⁵ Défrade (Marthe), *Semaine sainte*, arch. son., d. 07, patois de Châtelneuf.

C'est ainsi – prétend-on ! – qu'on fait lancer par le curé, après son prêche, cet avis de recherche : *Ah ! il dit, j'ai un communiqué à vous faire, il y a le Tienne qui a perdu sa vache. Elle est blanche et noire, elle a de grandes cornes*⁵⁶. Et, pour qu'on la reconnaisse sans erreur, on lui fait préciser que son pis ne compte que trois trayons, elle est « manchotte »...

L'église est aussi, insistent les patoisants, lieu privilégié de rencontre et d'observation, favorisant particulièrement les tentatives d'approche entre garçons et filles. Les exemples abondent : *On allait à la messe, oui [...] mais tu y allais aussi pour te donner des rendez-vous*⁵⁷. *Il y avait la Catherine. Elle commençait à grandir. Et il y a le petit Jean qui la regardait. Et comment faire ? [...] Il avait trouvé une combine pour la trouver. Il allait à la messe. Et puis à la sortie de la messe...*⁵⁸.

Ou encore : *C'était l'occasion de se voir, tu allais à la messe, alors, et bon :*

- *Et ce soir où tu vas en champ ?*

- *À tel endroit, à tel endroit...*⁵⁹.

Un autre avoue : *Et si on allait – Monsieur le Curé [interpellation à l'adresse d'un prêtre de l'assistance, ami du conteur] – si on allait à la messe le dimanche, c'était plus pour voir les « drôles » que pour prier le bon Dieu*⁶⁰.

Alors, *le dimanche à la messe ils ne manquaient pas...* et, autre obligation : *pour Pâques à confesse ils venaient se nettoyer*⁶¹.



Jean Chambon : *elle allait bien à la messe...*

Le patoisant de ce soir rapporte les propos, réels ou imaginés pour l'occasion, d'une dame qui *était très pieuse, elle allait bien à la messe, elle allait communier : Je ne peux pas aller communier, je suis obligée de me confesser, quoi ! J'ai eu une envie de chair, quoi*⁶² !

Le pardon des péchés suppose aveu, puis pénitence : réciter des prières ou autre recommandation, au gré du confesseur. Le péché est une souillure, que le sacrement de pénitence a le pouvoir de « nettoyer » ; il est du devoir du bon chrétien de se confesser, et de *faire pénitence*, pour se retrouver à nouveau sans tache. Tel patoisant de Gumières, reprenant les termes d'une chanson-poème écrite par un autre, confiant même s'il se sent coupable d'avoir *juré le nom du Père*, est bien sûr qu'il me pardonnera⁶³.

Le terme « pénitence » a aussi le sens de privation, particulièrement approprié à la période du carême. *Tous les mercredis de carême et tous les vendredis, on faisait carême, sans viande. Mais le Vendredi saint, on jeûnait.*

- *Ah si ! on ne mangeait guère le matin.*

- *Et pas de vin, pour les hommes ?*

- *Ah non ! Ils ne buvaient que de l'eau. Et les femmes ne buvaient pas de café. Elles faisaient pénitence.*

⁵⁶ Anonyme (une femme), *La vache perdue*, arch. son., patois des des monts du Forez.

⁵⁷ Défrade (Marthe), *Foire de Noël et fréquentations*, arch. son., d. 05, patois de Châtelneuf.

⁵⁸ Anonyme (une femme), *Fréquentations*, arch. son., patois des monts du Forez.

⁵⁹ Défrade (Marthe), *Foire de Noël et fréquentations*, arch. son., d. 05, patois de Châtelneuf.

⁶⁰ Berger (André), *Chantiers de jeunesse*, arch. son., d. 14 et 15, patois de Savigneux

⁶¹ Meunier (Antoinette), *Patois, patois*, arch. son., d. 04, patois de Verrières.

⁶² Chambon (Jean), *Le petit pot de beurre*, arch. son., d. 27, patois de Saint-Bonnet-le-Courreau.

⁶³ Vente (Joseph), *J'ai deux grands bœufs*, arch. son., d. 04, patois de Gumières.

Aux privations de carême, s'ajoutent d'autres interdits. *La Semaine sainte, dans le temps, il ne fallait pas faire la lessive, il ne fallait pas laver les draps parce que si tu lavais les draps tu lavais ton... ton linceul, oui.*

Et aussi [...] *le Jeudi saint l'après-midi et le Vendredi saint le matin, on ne liait pas... on ne liait pas les bœufs ici pour le travail de la terre.*



Et puis, le plus dur à respecter, les fréquentations entre garçons et filles, *tout le temps de carême, c'était défendu ! [...] Tu ne fréquentais pas, ou alors... comme on a pu le deviner plus haut, il ne fallait pas se faire voir...⁶⁴.*

Malgré quelques approximations théologiques et quels que soient les arrangements qu'on est prêt à avouer, les patoisants tiennent à dire le respect qu'ils ont de la religion : *Quand ils croisaient le curé qui portait le bon Dieu sur un chemin, sur une route, sur un chemin plutôt, ils se mettaient à genoux et ils se découvraient. Donc ils respectaient aussi bien [plus] la religion qu'aujourd'hui⁶⁵.*

Joseph Vente : ils se mettaient à genoux...

Quant aux prêtres, enfants, nous avons eu beaucoup de respect pour eux parce que c'est les représentants du bon Dieu [...]. Alors, il y avait un grand respect du saint sacrement⁶⁶.

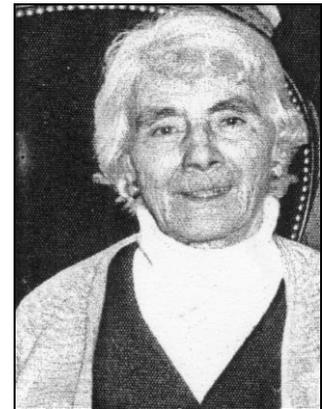
D'autres approximations et arrangements font que la pratique religieuse sait aussi se combiner avec d'autres formes et expressions du surnaturel.

Pouvoirs religieux, signes et autres diableries

Il y a d'abord ces invocations, bien chrétiennes, destinées à demander l'aide de Dieu ou ses saints en diverses circonstances.

Un autre patoisant explique que sa mère battait son beurre *en chantant ses cantiques : Ave Maria... ainsi de suite⁶⁷.*

Et pour réussir la fabrication d'un sifflet *avec un morceau de frêne [...] il faut faire une prière ou réciter une chanson⁶⁸.*



Maria Avignant : ...en chantant ses cantiques...

Le Maurice est tombé dans le bachat. Jésus, Marie, Joseph, s'écrie sa mère⁶⁹.

⁶⁴ Défrade (Marthe), *Semaine sainte*, arch. son., d. 07, patois de Châtelneuf.

⁶⁵ Vente (Joseph), *Joseph Vente raconte* (souvenirs), arch. son., d. 05, patois de Gumières.

⁶⁶ Chambon (Jean), *Quand j'étais enfant de chœur*, arch. son., d. 01, patois de Saint-Bonnet-le-Courreau.

⁶⁷ Avignant (Maria), *Le beurre*, arch. son., d. 02, patois de Saint-Didier-sur-Rochefort.

⁶⁸ Démariaux Georges, *Le sifflet*, arch. son., d. 06, patois de Roche.

⁶⁹ Anonyme (une femme), *Dans le bachat*, arch. son., patois de Lézigneux.



Xavier Marcoux :
Son chapelet dira
et redira.

Et le père, qui pétrissait la pâte en faisait : « Han et han ! » Quand c'était bien pétri, en se raclant les doigts, il faisait par-dessus un grand signe de croix. Dans cette même famille, très pratiquante, le soir, avant d'aller dormir, nous nous mettions à genoux ensemble pour la prière, nous demandions au bon Dieu le pain de chaque jour ⁷⁰.

Le chapelet est une invocation féminine de tous les instants. Mélie, elle était très pieuse, elle disait son chapelet tous les jours ⁷¹.

Par temps de pluie et tonnerre, Tous les gens rentreront [...] dans les maisons, Ma tante, dans son armoire s'enfermera, Son chapelet dira et redira ⁷².

Les hommes ont d'autres pratiques ! S'ils étaient en fête, ils couraient les cabarets, leur femme dévote disait son chapelet ⁷³. Quant à la Grand'Génie, qui quémandait sa soupe de porte en porte, pour rassurer ses hôtes d'un soir, elle disait : Je fais pas de mal, je fais pas de mal, je dis seulement mon chapelet, je ne fais pas de mal, je ne fais de mal à personne ⁷⁴.

De nature chrétienne, évidemment, est aussi l'intervention du curé qui, lors d'un incendie vint conjurer le feu ⁷⁵. Comme l'est l'habitude des paysans [qui] portaient une poignée de croix en bois qu'ils avaient fabriquées au couteau. Et, à la chapelle de Courreau [...], ils les faisaient bénir aux Rogations et ils les plantaient dans les blés, dans les terres ⁷⁶, pour que les récoltes échappent aux intempéries et soient abondantes.

Et les cloches, bénites elles aussi, ont le pouvoir d'empêcher la grêle d'abîmer la récolte. Le marguillier de Pralong sonnait les cloches quand ça menaçait de pleuvoir, tout ça. Bin, bo, Bin, bo ! Et ça détournait bien la grêle, en attendant ⁷⁷.

Vers Noirétable, également dans le but d'écarter la grêle, c'est un vœu qu'on avait fait, tous les ans, pour la Saint-Jean [...] de faire l'aumône pour les pauvres du pays ⁷⁸.

Quant au cochon, pour fixer la date de son exécution, les anciens regardaient la bonne lune. L'affaire, là encore, là n'est pas sans référence religieuse : Il fallait pas tuer les cochons pour la Saint-Abdon ⁷⁹.

Il en va de même de ces « aurores boréales » marquées de la croix : Alors je sais que ma mère disait que c'était signe de guerre, qu'il y avait du sang, qu'il y avait du sang à verser. Et puis autour de la lune le grand cercle, très grand, blanc, bien net, bien détaillé, et au milieu, entre la lune et ce cercle, une croix, une croix blanche, une aurore boréale ⁸⁰.



Thérèse Guillot : Quand ça
menaçait de pleuvoir...

⁷⁰ Meunier (Antoinette), *Le pain en famille autrefois*, arch. son., d. 02, patois de Verrières.

⁷¹ Anonyme (une femme), *Le rosaire de la Mélie*, arch. son., patois de Saint-Georges-en-Couzan.

⁷² Marcoux (Xavier), *Le temps qu'il fera*, arch. son., d. 07, patois de Chalmazel.

⁷³ Meunier (Antoinette), *Patois, patois*, arch. son., d. 04, patois de Verrières.

⁷⁴ Guillot (Thérèse), *Les pauvres*, arch. son., d. 01, patois de Saint-Bonnet-le-Courreau.

⁷⁵ Brunel (Maurice), *Le feu à Malleray*, arch. son., d. 11, patois d'Essertines-en-Châtelneuf.

⁷⁶ Chambon (Jean), *Quand j'étais enfant de cœur*, arch. son., d. 01, patois de Saint-Bonnet-le-Courreau.

⁷⁷ Guillot (Thérèse), *Le sabotier de Pralong*, arch. son., d. 07, patois de Saint-Bonnet-le-Courreau.

⁷⁸ Reboux (Anna), *La fête du Chirat*, arch. son., d. 01, patois de Saint-Laurent-Rochefort.

⁷⁹ Coiffet (Marie), *Le cochon malade*, arch. son., d. 03, patois de Champdieu.

⁸⁰ Chambon (Jean), *L'aurore boréale*, arch. son., d. 24, patois de Saint-Bonnet-le-Courreau.

Ainsi donc, à entendre les patoisants, pensée magique et pratique religieuse savent faire bon ménage.

Mais le diable, c'est une autre affaire...



Il marche bien pour un boiteux.

Le diable, c'est l'ennemi de Dieu, qui s'efforce de détourner les fidèles de leur religion. *Ça s'est passé le 24 décembre, le jour de la messe de minuit... Les gens allaient fidèlement à la messe de minuit. Il y avait de la neige, il faisait clair de lune... Un enragé de chasse, à Malleray se dit : « Je vais aller chasser le lièvre ». Et le voilà parti avec son fusil. Et pas manqué, il tombe sur une trace. Il la suit et il trouve un lièvre, lui tire un coup de fusil mais le blesse seulement [...] et il y avait des traces de sang dans la neige. Le chasseur, le poursuivant dans ces lieux pentus, commençait à tirer la langue, [...] mais le lièvre filait [...]. Et, tout à coup, quand il arrive à Montoriset, qu'est-ce qu'il voit ? Le lièvre planté sur un rocher, qui le regardait et lui dit : « Il marche bien pour un boiteux ». Notre chasseur s'est ramassé, il n'avait plus envie de tirer un coup de fusil. Alors la peur le prit. Il s'en retourna et il comprit que c'était le diable qui l'avait entraîné pour l'empêcher d'aller à la messe. Et les autres années, il alla à la messe de minuit ⁸¹.*

Le lièvre avait « entraîné » le chasseur ce soir-là, et le diable avait gagné la partie.

Le diable, c'est celui qui domine les éléments. Alors qu'on danse un dimanche dans une jasserie, se présente un homme, *un joli cavalier bien vêtu [...] une veste en cuir, des éperons en or, de jolis souliers [qui] fait des étincelles avec ses souliers.* On comprend immédiatement que *c'est le diable. Eh ben, on est bien monté. Comment faire pour le faire partir ? « Je veux bien partir mais de trois manières : je pars en feu, je pars en vent, je pars en eau. Choisissez. » Alors ils ont réfléchi. S'il part en feu, la maison, c'est fini. S'il part en eau, le bétail, il n'y en aura plus. Il vaut mieux qu'il parte en vent.*

– Bon, allez, mange une portion, bois un canon et fous ton camp en vent.

Tout par un coup se lève un vent, un vent à décorner les bœufs. Et ce vent arrachait le toit de la grange, de la jasserie. Et puis ça monta par le vallon... ⁸².

Le diable, c'est le mauvais conseiller. *C'était Noël. Il faisait froid, mais la Jeanne ne craignait pas la neige. Elle se préparait le soir pour aller à la messe de minuit. Son homme est chargé de surveiller le nourrisson jusqu'à son retour, et de préparer le réveillon. Le diable, qui déteste les messes de minuit, va en profiter pour jouer l'un de ses mauvais tours.*

*La Jeanne partie, le Jean fumait sa pipe
Au coin du feu, en se chauffant les pieds.
Mais le diable, cette bourrique,
À l'oreille lui chuchota :
Elle est partie, profite-en
Pour boire un bon petit canon ⁸³ !*

⁸¹ Brunel (Maurice), *La chasse de la nuit de Noël*, arch. son., d. 02, patois d'Essertines-en-Châtelneuf.

⁸² Démariaux (Georges), *Pierre Bazane*, arch. son., dsossier 08, parois de Roche.

⁸³ Meunier (Antoinette), *Le Jean de la Jeanne*, arch. son., d. 06, patois de Verrières.

Il suit volontiers le conseil du diable, et même au-delà, au point de se souler, pour en être ensuite réduit à entendre les réprimandes de sa femme et, malade *comme un chien battu*, en guise de réveillon, à aller se coucher.

Le diable, c'est le fourbe, celui qui se cache sous les apparences : un lièvre, un joli cavalier, ou encore ce *petit bonhomme rouge* qui, une nuit, était apparu sur le toit de la maison à Marcoux, monté sur la jument. *Alors ils dirent : ça ne peut être que le diable qui a emmené notre jument. Et puis, un moment après, ils retournèrent à l'écurie et ils trouvèrent leur jument qui était bien tranquille. Et le petit bonhomme rouge avait disparu*⁸⁴.

Le diable prend aussi l'apparence d'une chèvre : même s'il n'apparaît pas physiquement aux yeux du Jean porté sur la chopine, pour la Jeanne sa femme, l'inspirateur qui chuchote à l'oreille, est bien *le diable, cette bourrique*.

C'est aussi une chèvre qui tient le rôle du loup-garou, cet acolyte du diable, *qui sortit de derrière un buisson [...] passait devant, elle passait derrière, tout le temps*. Le témoin, tout par un coup, réfléchit et dit : *Oh ! mais ce n'est pas une chèvre perdue, ça. C'est le loup-garou [...] ça ne peut pas faire, ça. Ça ne peut pas faire, ce n'est pas une chèvre, c'est le loup-garou. Oh ! mais il dit, attends ! Ça ne va pas durer longtemps*.

*Il sortit son couteau de sa poche. À ce moment, les hommes avaient tous leur couteau dans leur poche, c'est vrai ou pas vrai ? Alors, bon ! Ça fait qu'il sortit le couteau de sa poche et puis appela : Bibi, bibi... Viens ! Bibi viens ! Mais Bibi ne fut pas si bête. Elle ne s'approcha pas trop. Elle lui répondit : « Tu m'as bien délivrée. » Voilà, c'était le loup-garou, c'était une chèvre*⁸⁵.



Le diable, lièvre, homme, chèvre ou loup-garou, tout haut ou à l'oreille, le diable parle. Ce qui fait de lui un interlocuteur, que quiconque peut un jour rencontrer, à qui on offre à manger et à boire. À l'occasion, il est complice involontaire : un mari, grand habitué de la bouteille, retour de foire, est tiré du fossé où il cuve son vin par des passants de ses connaissances qui, à l'aide d'un bouchon de liège passé au feu, par plaisanterie, lui noircissent le visage. Quand il arrive au logis, voici comment l'accueille sa femme et quelle est son interprétation : *Sacré grand « brandel » ! Mais qui t'a mis dans cet état ? Sacré grand fainéant ! C'est le diable qui t'a barbouillé de cette façon...*⁸⁶.

Damien Ruffier : Mais qui t'a mis dans cet état ?

Et, quand ce n'est pas le diable lui-même, c'est son entourage occulte qui est mis en scène, à des fins pas très catholiques : *le curé [de Marcoux] avait une servante qu'il avait envie de renvoyer et elle ne voulait pas partir. Il dit : « Bouge pas, je vais lui faire peur. Je vais me promener, la nuit, dans le couloir, en traînant des chaînes »*. *La servante n'eut pas peur du tout. Elle dit : « Monsieur le curé, je n'ai pas peur des vivants, pas plus des revenants*⁸⁷. »

Noël Durand : Bouge pas, je vais lui faire peur...



⁸⁴ Durand-Duclos (Jeanne), *La jument et le petit bonhomme*, arch. son., d. 03, patois de Marcoux.

⁸⁵ Rizand (Jeanne), *Le loup-garou*, arch. son., d. 01, patois de Saint-Bonnet-le-Courreau.

⁸⁶ Ruffier (Damien), *Nicolas à la foire de Saint-Blaise*, arch. son., d. 01, patois de Cottance.

⁸⁷ Durand (Noël), *Petites histoires au village*, arch. son., d. 01, patois de Marcoux.

Le diable et le bon Dieu sont ennemis, c'est entendu. Mais d'une inimitié entretenue, devenue familière, quelquefois supportable comme l'est une mauvaise farce. On peut, par la rage de la chasse, être empêché d'assister à la messe de minuit et décider d'être plus vigilant sur l'heure de la messe l'année suivante ; on peut voir sa jument en mauvaise compagnie du bonhomme rouge, et retrouver dans l'instant celle qu'on avait cru disparue... Quant au diable conseiller des ivrognes, tout indique, chez ceux-là mêmes qui racontent ces histoires, qu'ils sauraient trouver d'autres explications à la maladie alcoolique.

Pour en finir, si l'on ose dire, avec le diable, rappelons qu'on nomme *chemins du diable* des chemins qu'on emprunte chaque jour. Rien n'empêche que les fidèles, au cours d'un exercice religieux, passent par là. C'est *le quinze du mois d'août à Essertines, pour la procession, avant les vêpres [qu'] ils faisaient le tour du cimetière. Ils descendaient par le chemin que nous appelons le chemin du diable*⁸⁸.

Le diable et le bon Dieu, finalement, peuvent s'entendre. Pour s'en convaincre, deux petites histoires. Un curé qui *bataillait en chaire quand il prêchait et il faisait batailler ceux qui l'écoutaient [...]* – *Vous auriez dit un taon dans un beurrier* – est qualifié, avec commisération, par le patoisant qui l'évoque d'un : *le pauvre diable...*

L'association du curé et du pauvre diable est d'autant plus remarquable que son auteur, ce fidèle des soirées de patois⁸⁹, lui-même prêtre, humour aidant, n'en fait pas une affaire. Le rapprochement est encore plus expressif dans la formule ramassée qu'il utilise à propos d'un autre confrère : *le pauvre diable de curé*. Le curé de la Chaulme, sur son cheval, dans une forêt, accroché aux branches d'un arbre, tombe « à plat-cul » dans le fossé. Il voit dans le malheureux en si mauvaise posture un *pauvre diable de curé...* Et, le curé redressé et à nouveau sur sa monture, il ajoute, avec le même humour, que le cheval reprit son chemin *sans se faire prier*⁹⁰ !

Chez les patoisants, le diable a perdu bien de sa superbe !

Et la sainteté de la religion, quant à elle, ne résiste pas toujours à l'humour.

Humour, sexe et transgression

La religion fournit souvent le thème de plaisanteries, de moqueries, à des degrés divers, dont on peut constater la progression mécréante.

Les histoires « bon enfant » : *Un bon vieux* devant une Vierge à l'Enfant :

– *Oh ! Bonne mère, donne-moi du pain et à manger tous les jours et du vin, de temps en temps.*

C'est un farceur, caché derrière la statue, qui lui répond :

– *Du pain et de la pitance, tu en auras, mais du vin tu n'en auras pas.*

Et le brave vieux, pas content, bien sûr :

– *Toi, le gamin, tais-toi, laisse parler ta mère, elle sait mieux parler que toi. Tu ne sais pas ce que tu dis, toi*⁹¹ !

⁸⁸ Brunel (Maurice), *Le feu à Malleray*, arch. son., d. 11, patois d'Essertines-en-Châtelneuf.

⁸⁹ Il s'agit du Père Jean Chassagneux, connaisseur intime de son pays de Saint-Jean-Soleymieux, excellent patoisant, tant à l'oral qu'à l'écrit, cf. annexe 2 p. 24, *Travaux* de Jean Chassagneux.

⁹⁰ Chassagneux (Jean), *Le curé de La Chaulme*, arch. son., d. conte 04, patois de Saint-Jean-Soleymieux

⁹¹ Reboux (Anna), *Bonne mère*, arch. son., d. 02, patois de Saint-Laurent-Rochefort.

Une autre. Un nouveau-né vient d'être baptisé. 80 plus tard, il raconte : *Après le baptême, ils me remontèrent, bien sûr, par le pré de la Loge. En montant là-haut, il paraît que je criais. Je ne sais pas si le curé m'avait mis trop d'eau...* ⁹².

Ces histoires sont drôles, sans malice ; on sourit, on rit, mais le respect dû à la religion n'est pas écorné.

Il en est de même dans l'usage des jurons. D'ailleurs, ils sont rares dans l'ensemble des histoires patoisantes, une vingtaine, et ne sont guère injurieux. On trouve une seule fois le direct *Bon Dia*, la variante *Cré Dieu*. On entend quelquefois les formes édulcorées et familières *Bon Gu*, *Sacré Gu*, *Bonté*. On utilise aussi d'autres mots, *Bordel*, *Putain*, qui ne s'adressent pas à Dieu.

D'autres situations sont plus douteuses quand elles font référence à une croyance, à un sacrement ou qu'un curé entre en scène.

Voici une histoire irrespectueuse. Un homme qui, les jambes immobilisées après un accident de voiture, se déplace en chariot, prend le train pour Lourdes dans l'espoir d'une guérison miraculeuse. Arrivé à destination, il dit à sa femme :

Il faut m'emmener à la Grotte, tout de suite ! Alors sa femme le mena à la Grotte. Il vit toutes ces béquilles qui étaient pendues. Lâche-moi ! Il dit à sa femme : « Lâche-moi ! » Il prit son chariot, à toute allure, sauta dans l'eau, tout habillé, comme ça. Eh bien le miracle se passa bien. Ils ressortirent le bonhomme et le chariot avec deux pneus neufs ⁹³.

Avec la gaudriole, on prend le risque du sacrilège.

Ce sont des histoires qu'on écoutait souvent, dans le temps, dans les veillées. Les anciens racontaient ça en jouant aux cartes et nous, les enfants, on s'approchait pour écouter. Et quand ils voyaient qu'on était trop... qu'on écoutait trop bien, ils changeaient de conversation ⁹⁴.

Il y a donc des histoires qui ne sont pas pour les enfants ! Tout spécialement celles en rapport avec la sexualité ou la pratique de la religion, d'autant plus quand ces histoires-là associent l'une et l'autre...

Le curé de Sauvain et celui de Saint-Bonnet, se font marieurs. Le curé de Saint-Bonnet à Félix, un de ses paroissiens en quête d'épouse :



(cliché Marcel Roinat)

– *Oh ! ben, écoute, tu ne sais pas, je réfléchirai. J'en parlerai à mon collègue de Sauvain. Il y a de braves filles à Sauvain qui ne sont pas si fières qu'à Saint-Bonnet.*

Les deux prêtres les firent rencontrer pour la Saint-Barthélemy de Saint-Bonnet-le-Courreau. Alors ils firent connaissance. Alors cette jolie fille et ce type, ça faisait bien. Il faut se marier.

Et puis au bout de trois mois, [Félix] trouve à nouveau monsieur le curé, à la sortie de la messe.

La Saint-Barthélemy à Saint-Bonnet-le-Courreau, dans les années 30

⁹² Brosse (Marcel), *Né dans une loge de montagne*, arch. son., d. 03, patois de Sauvain.

⁹³ Anonyme (un homme d'Arthun), *Voyage à Lourdes*, arch. son., patois d'Arthun.

⁹⁴ Anonyme (un homme âgé), *Confession des hommes*, arch. son., patois des monts du Forez.

– Ah ! Monsieur le curé, il faudra peut-être bien penser au baptême, là, parce que ça s'approche.

– Mais déjà ! Il n'y a pas si longtemps que tu es marié.

– Oh ! Il dit, oui, vous m'avez fait prendre celle [qu'il appelle] la Carabine mais vous m'avez pas dit, quand je l'ai prise, qu'elle était chargée ⁹⁵.

Il y a bien d'autres histoires du même registre, celle, frisant la vulgarité, de la confusion linguistique entre l'anus et l'Agnus Dei entendu dans le latin de la messe..., celle aussi, gaillarde, qui mêle sexe et prière, de la pieuse Mélie : par temps froid, elle a l'habitude de réciter son chapelet dans son lit, et, s'endormant au fil des dizaines répétées, elle confond les grains du chapelet avec les vertèbres saillantes de son homme, et laisse descendre ses doigts... *tout doucement* : *Gloire au Père, Je vous salue... Et puis, arrivé tout à fait au fond : Gloire au Père, et au Fils et au Saint-Esprit... Et voilà que le Tienne [...] leva le pan de chemise et lui dit : « Embrasse la médaille ! »* ⁹⁶.

La confession est un sujet privilégié. On a entendu quelle « envie de chair » avait prise cette femme quand elle repassait le pantalon de son beau-frère à l'endroit de la braguette, péché dont elle se confesserait.

Le samedi de Pâques, jour de la confession annuelle des hommes, il semble que beaucoup avaient à avouer que leur faute avait dépassé le stade de l'envie. Le Toine, endimanché, ivre d'avoir bu chopine sur chopine avec ses amis de pénitence et de cabaret, rentre dans l'église et, *en attendant, il se mit à réfléchir à ce qu'il allait lui dire [au curé]. C'est que le Toine, il ne trouvait pas grand-chose. Il habitait là-haut sous les sapins, pas de guinguette, pas de boîte de nuit. Pour fauter ce n'était pas bien facile. Et puis en cherchant bien, il trouva bien quelques choses qui n'étaient pas bien jolies, tiens. Alors le Toine se mit à réfléchir : quand c'était ? Quelle année ? combien de fois ?* ⁹⁷.



Marie Coiffet : *Il ne demandait pas des explications.*

La confession est un vrai souci ! C'est pourquoi l'abbé B. est très apprécié parce que, au confessionnal, il *ne demandait pas des explications* ⁹⁸.

Qu'est-ce que le paradis ? Tout le monde le sait, c'est là où habite le bon Dieu, et où nous devons tous [...] *aller quand nous serons morts*. Mais encore ? Une patoisante, lyrique, célèbre à Verrières *sur la montagne aux grands espaces le paradis des moutons* ⁹⁹. Mais d'autres donnent au mot un sens jouisseur, et quasi blasphématoire : le paradis de l'ivresse et des plaisirs. Au jeune garçon victime d'une rage de dent, l'arracheur de Chalmazel prépare l'anesthésiant, l'eau-de-vie : *Baltazar me frappa sur l'épaule et me dit : « Bois ton verre d'un coup, garnement ! et tu vas voir le paradis. »* ¹⁰⁰.

Ailleurs, un jour, *Tête-bigue but tellement qu'il en mourut. Et, tout de suite, il se trouva au paradis un peu étonné lui-même. Au bout de quelque temps il commença à s'ennuyer dans ce paradis. Toujours chanter les mêmes cantiques. Il faut dire qu'un jour, il avait vu sur un nuage une*

⁹⁵ Chambon (Jean), *Carabine*, arch. son., d. 09, patois de Saint-Bonnet-le-Courreau.

⁹⁶ Anonyme (une dame), *Le rosaire de la Mélie*, arch. son., patois de Saint-Georges-en-Couzan.

⁹⁷ Anonyme (un homme âgé), *Confession des hommes*, arch. son., patois des monts du Forez.

⁹⁸ Coiffet (Marie), *Hommage à l'abbé Batet*, arch. son., d. 09, patois de Champdieu.

⁹⁹ Meunier (Antoinette), *Hymne à Verrières*, arch. son., d. 05, patois de Verrières.

¹⁰⁰ Marcoux (Xavier), *L'arracheur de dents*, arch. son., d. 22, patois de Chalmazel.

bande d'anges qui s'amusaient bien avec de jolies femmes. Ils dansaient la bourrée, chantaient, buvaient des bons canons ¹⁰¹. Mais ce n'était qu'une tentation de l'enfer !

Moins innocentes encore sont, à peine voilées, les allusions sexuelles. Voici quelques-uns des vers que le poète patoisant a rédigés et récités :

Le taureau monte sur toutes les deux, L'Anastasia met droit l'oiseau, Bien où il faut ! Et c'est fait, vite fait bien fait ! En rigolant, nous chantons toutes deux, Notre maître Mathurin aura un autre veau, Un autre miracle est accompli, Contentes nous aussi, Les vaches dressées, Pour monter au paradis ¹⁰².

Et, chez les humains : *Amandine fit la rencontre, De quatre beaux garnements, Le plus petit de tous, Chantait des chansons, Viens dans mon char à bancs, Je vais te les apprendre, Sur les bords du ruisseau, Dans le char à bancs, Amandine monta, Et ce fut le paradis, Sur les bords du ruisseau* ¹⁰³.

Irrévérencieuse, et sacrilège, est cette autre histoire en vers, dont voici l'essentiel :

Que fait-on, ma femme, Avec Monsieur le curé, Je confesse votre femme, À la mode de chez moi, Dzin Dzanet prend une trique, Fout une volée au curé, Au bout de neuf mois sa femme, Achète un petit curé, Il fallut le porter à l'église, Pour le faire baptiser, Le curé monta en chaire, Le petit s'écria « Papa » ¹⁰⁴.

On sait bien que cette vieille histoire n'a pas été inventée par celui qui la raconte. Il n'empêche que le patois la reprend à son compte. Le sacrilège est triple, trois sacrements sont bafoués : Dzin Dzanet et sa femme sont mariés et celle-ci commet l'adultère ; le curé renie son serment de chasteté pris le jour de son ordination ; la pénitence prend la forme d'une confession mensongère, et devient une farce... Et, malgré tout, le « petit curé » sera baptisé...

En matière de transgression religieuse, on ne saurait guère faire plus, ni mieux ! Notons que, à l'écoute de l'enregistrement réalisé au cours de la soirée, on entend rire sans réserve aux moments les plus piquants de l'histoire.

L'humour, patois et collectif, autorise bien des débordements et défoilements, il dévoile des vérités cachées ! On vous l'avait bien dit, et on le rappelle, avec sympathie et franchise, au prêtre patoisant lui-même qui est dans l'assistance : *Et si on allait, Monsieur le Curé, si on allait à la messe le dimanche, c'était plus pour voir les « drôles » que pour prier le bon Dieu* ¹⁰⁵.

Irrévérencieuse, sacrilège, cette histoire est aussi anticléricale.

¹⁰¹ Marcoux (Xavier), *Tête-bigue*, arch. son., d. 34, patois de Chalmazel.

¹⁰² Marcoux (Xavier), *Les vaches dressées*, arch. son., d. 06, patois de Chalmazel.

¹⁰³ Marcoux (Xavier), *Amandine*, arch. son., d. 04, patois de Chalmazel.

¹⁰⁴ Laurent (M.), *Dzin Dzanet prend sa faucille* (chanson), arch. son., d. 02, patois de Châtelneuf.

¹⁰⁵ Berger (André), *Chantiers de jeunesse*, arch. son., d.s 14 et 15, patois de Savigneux.



Célestin Masson : Six blancs, six rouges, comme disait l'autre...

Rouges et blancs se partageaient les voix aux élections. À Roche, ça se bagarrait dur. Au cours d'élections, dans les années 20 : *Six blancs, six rouges, comme dit l'autre, ils allaient tous à la messe, qui étaient les plus blancs, les plus rouges, personne n'en savait rien, prétend-on*¹⁰⁶. On savait, en tout cas, reconnaître les blancs : *ils avaient de quoi faire, allaient à la messe et votaient bien, c'est-à-dire à droite bien sûr. Ils faisaient partie des blancs pour les élections*¹⁰⁷. S'ils habitaient le bourg, c'est dans ces familles qu'on recrutait les enfants de chœur. *Pour servir les offices, pendant la semaine, il y avait un gros problème à cause de l'école. Il fallait demander à l'instituteur pour s'absenter le lendemain. C'était toujours accordé mais pas toujours de bonne grâce. Alors, à Saint-Bonnet, il n'y avait que l'école laïque. Les maîtres et les curés n'étaient pas trop en bons termes ; ils se regardaient plutôt de travers*¹⁰⁸.

À Saint-Julien-la-Vêtre, mon grand-père, à moi, il allait à la messe, il y serait allé le cul premier, comme on dit, mais c'était un pur Rouge. Et puis, à la sortie de la messe, les Rouges et les Blancs ne se touchaient pas la main. Et il y avait l'instituteur, je me rappelle, il disait, une fois :

– Oh ! celui-là, ne lui touchez pas la main, c'est un pur Blanc !

Et le plus Blanc, c'était lui, il allait à la messe tous les dimanches¹⁰⁹.

Les patoisants qui racontent leurs histoires au cours des veillées sont divers, comme leurs auditeurs. Chacun choisit son thème et sa manière de le traiter : louangeur, rigolard, critique, poétique, amuseur... Des opinions divergentes s'expriment, ou se devinent, chez les orateurs et dans l'assistance... A quoi tient pourtant cette sorte de connivence patoisante, sympathique et rassembleuse ? Entendons comme une réponse le propos de ce vieux et bon vivant Sauvagnard sur le front duquel le curé avait versé trop d'eau le jour de son baptême :

*Il y avait trois choses qui m'allaient pas mal. J'étais... j'étais amoureux pratiquant de la religion ; amoureux pratiquant du travail, amoureux pratiquant de l'amour*¹¹⁰. La profession de foi de ce triple amoureux, un programme, un art de vivre...

Trois pratiques de la vie dont la conjonction se révèle possible, à condition d'ajouter une quatrième, indispensable, celle de l'humour...L'humour patoisant, une forme d'excuse collective qui, sans ébranler les convictions, autorise à tolérer dans les mots, et pour en rire, les excès, débordements et défolements.

*

* *

Aujourd'hui, ce n'est plus *la loi d'aller à la messe*. Les offices dominicaux sont rares, les curés sans soutane et peu nombreux, la plupart des anciennes pratiques reléguées. Les églises des villages conservent, chez ceux qui les fréquentent, leur fonction de lieu de prière, mais les messes y sont trop rares pour qu'elles remplissent leur ancienne fonction de lieu de rencontre. Elles ne sont guère ouvertes que pour les cérémonies de funérailles des habitants et de ceux qui, originaires du

¹⁰⁶ Masson (Célestin), *Blancs et Rouges à Roche en 1927*, arch. son., d. 05, patois de Roche.

¹⁰⁷ Chassagneux (Jean), *Le gros Galonné*, arch. son., d. conte 15, patois de Saint-Jean-Soleymieux.

¹⁰⁸ Chambon (Jean), *Quand j'étais enfant de chœur*, arch. son., d. 01, patois de Saint-Bonnet-le-Courreau.

¹⁰⁹ Dumas (Pierre), *Blancs et Rouges*, arch. son., d. 16, patois de Saint-Didier-sur-Rochefort.

¹¹⁰ Brosse (Marcel), *Souvenirs d'une vie*, arch. son., d. 04, patois de Sauvain.

pays qu'ils ont quitté, se font enterrer avec les leurs. Le diable a disparu du paysage – à moins qu'il ait choisi d'agir incognito pour faire sa sale besogne, ou qu'on ne sache plus le reconnaître !

Pour assister à la messe de minuit, il faut se déplacer jusqu'à la grande église de la ville... La foire de Noël n'est plus qu'un souvenir de patoisants, comme le patois lui-même... Les bagarres entre blancs et rouges ont laissé la place à des votes moins bagarreurs, et d'une autre nature.

Hormis les témoins de pierre, les clochers et les croix des chemins, et l'intimité des consciences, que reste-t-il de cette pensée patoisante, religieuse et surannée ? L'humour, une communauté d'appartenance, la mémoire du temps, la mort familière, la crainte de l'au-delà...

Un homme, jeune retraité, parfait patoisant, d'une famille plutôt « rouge », attend, debout devant le monument aux morts près de l'église de son village, le jour de la fête patronale à l'heure de la messe. Il répond aux questions d'un autre qui l'aborde :

- Tu vas à la messe ?
- Non
- Tu y vas à Pâques ?
- Non
- À d'autres fêtes ?
- Non
- Aux enterrements ?
- Ah oui !

Il est mort, il y a quelques mois. Dans l'église, une foule immense s'était rassemblée lors de son enterrement.

Annexe 1

Le fonds *Patois vivant* du centre social de Montbrison

De quoi s'agit-il ? Comment s'est constitué ce fonds ? Quel intérêt peut-il avoir pour les chercheurs ?

Le groupe « Patois vivant » était une activité du centre social de Montbrison. Il a débuté en 1976 et s'est achevé en avril 2013. Il avait pour but de faire se rencontrer et parler des patoisants dans le cadre de veillées conviviales. Chacun pouvait s'exprimer dans les divers patois foréziens ou, simplement, écouter. Il y a eu plus de 120 veillées pour les deux périodes d'activités du groupe :

– de 1976 à 1984 : des veillées mensuelles ;

– de 1998 à 2013 : quatre veillées par an. Pour cette dernière période, les animateurs étaient : André Guillot, Maurice Damon, Joseph Barou.



André Guillot

Depuis le début (1976), les interventions en patois ont été enregistrées avec des supports variés. Beaucoup d'enregistrements ont été conservés. L'ensemble concerne plus de 300 séquences en patois, de quelques minutes à un quart d'heure avec 60 témoins pour une trentaine de villages différents : monts du Forez, plaine du Forez et quelques villages des montagnes du Matin. Les sujets sont très divers : souvenirs, légendes, chansons traditionnelles, comptines, poèmes, anecdotes et histoires drôles qui se racontaient aux veillées... Figure aussi une conférence sur le patois forézien donnée par Marguerite Gonon au centre social de Montbrison le 14 avril 1977.

Le fonds est entièrement numérisé. Les archives sonores constituent la partie la plus importante avec 326 dossiers de patois forézien. Chaque enregistrement est accompagné d'indications aussi précises que possible : auteur, date et lieu, transcription en français avec, éventuellement, des notes pour la compréhension du contexte.

Il comprend aussi les enregistrements d'une chronique radio : les 71 émissions d'une dizaine de minutes chacune du père Jean Chassagneux et de son confrère le père Louis Tronchon, *Le parler de chez nous*, celui de Saint-Jean-Soleymieux en l'occurrence, émissions diffusées par RCF Saint-Étienne de 1996 à 1998.

Pour être complet signalons encore toutes les publications réalisées par le centre social sur le patois, notamment les travaux du père Jean Chassagneux et ceux du poète patoisant Xavier Marcoux ainsi que des photos, des coupures de presse et les 15 numéros du bulletin *Patois vivant* publié de 1976 à 1984.

L'ensemble du fonds se présente sous la forme de 1 718 fichiers en format doc, pdf et mp3 soit, en tout, un peu plus 3 giga-octets. Il a été versé aux archives départementales de la Loire, aux archives municipales de Montbrison, à La Diana et au CMTRA (Centre des Musiques Traditionnelles Rhône-Alpes). Il est aussi consultable au centre social de Montbrison.

La conservation de ces archives sonores sera, dans l'avenir, nous semble-t-il, une source d'information précieuse pour la connaissance des patois du Forez qui ont de moins en moins de locuteurs et dont la complète disparition est à craindre. À côté des travaux savants, ces enregistrements donneront des exemples très variés de cette langue alors qu'elle était encore vivante et pratiquée sans recherches ni apprêts dans la vie courante, le plus souvent par de vieilles gens, hommes et femmes issus du milieu rural. On relèvera maintes variantes locales, des accents particuliers, des expressions pittoresques, des manières de parler...

Leur intérêt dépasse certainement le plan linguistique. Les souvenirs des intervenants, les sujets abordés, les contes, les anecdotes, les chansons, les poèmes reflètent la manière d'être, les préoccupations, les joies, les difficultés, les mentalités de toute une population rurale. L'ensemble de ces documents peut aider à dresser un tableau de tout un monde rural forézien, bien vivant entre les deux guerres et qui, aujourd'hui, s'est profondément transformé.

Joseph Barou

Annexe 2

Travaux du père Jean Chassagneux

Jean Chassagneux est né le 7 avril 1922 à Saint-Jean-Soleymieux, au hameau du Verdier. Il a entendu et parlé le patois dès son enfance. Il dit, encore aujourd'hui, penser en patois. Ordonné prêtre en 1948, il a exercé son ministère dans le diocèse de Saint-Étienne. De novembre 1996 à avril 1998, il a assuré chaque semaine, une causerie sur le patois du haut Forez : « La langue de chez nous » sur les ondes de la station stéphanoise RCF 94,7 (Radio Chrétienne de France).

Jean Chassagneux est l'auteur de plusieurs *Cahiers de Village Forez* concernant le patois forézien :

- *Les saisons et les travaux* (2001) ;
- *Quelques histoires de là-haut* (2004) ;
- *Voyages au centre du patois* (2005 et 2007) ;
- *Lexique patois français* (2001, 2005, 2010).

Ces travaux ont été regroupés dans un ouvrage publié en 2010 par le centre social de Montbrison : *Un patois francoprovençal, Saint-Jean-Soleymieux (Loire)*.



Annexe 3

Quatre récits patoisants

Vé Kouté

À Écotay

Chanson interprétée par M^{me} Boibieux (patois d'Écotay) et enregistrée au cours d'une veillée patois en 1977 au Centre social de Montbrison, rue des Clercs :

Vé Kouté se krayon bian fin
Se son levo de gran madjîn.
E son alo o lo foyi (1)
Dedjîn le boué de Joyi.
Le guérdo lou z'o prè
Vou fuye don bian fouè

Vé Kouté l'on foué batjir in klouchi
O lo simo d'in rouchi.
E l'an beto tré biaté
Ke son touté jabiassé.
E son t'abiyé de gri
O lo modo do paï.

Vé Kouté l'on foué batjir in kouvon
Ke done su le von.
E n'y an beto tré z'étaje,
Vun po fére seché lou fromage,
Vun po fére la buya,
L'otre po chanté alélouya !

Vé Kouté l'on foué batjir in pon
An ékorsi de melon.
E si vîn in égaje,
Tou le monde seron o lo naji,
E Bayle le bouchi
Passoro le proumi.

À Écotay ils se croient bien fins
Ils se sont levés de grand matin.
Et sont allés à la feuille (1)
Dans le bois de Joyi (2).
Le garde les a pris
Ce fut donc bien fait.

À Écotay ils ont fait bâtir un clocher
À la cime d'un rocher (3).
Ils y ont mis trois béates (4)
Qui sont toutes « jabiasses » (5).
Elles sont habillées de gris
À la mode du pays.

À Écotay ils ont fait bâtir un couvent (6)
Qui donne sur le vent
Ils y ont mis trois étages,
Un pour faire sécher les fromages,
Un pour faire la lessive,
L'autre pour chanter alléluia !

À Écotay ils ont fait bâtir un pont
En écorce de melon.
Et s'il vient une inondation,
Tout le monde sera à la nage,
Et Bayle le boucher
Passera le premier.

- (1) Ils sont allés ramasser des feuilles mortes pour bourrer les paillasses.
- (2) Le Joyi : est-ce un nom propre (Jay), une allusion au châtelain ou au surnom des habitants du village, lou jé, les coqs ?
- (3) Évocation de la restauration et de l'agrandissement de l'église par le curé Jean-Marie Georges Rival en 1845/1846.
- (4) Des religieuses plutôt que des béates telles que l'on en trouvait dans le Velay.
- (5) Idiotes, imbéciles, cf. le *Dictionnaire du patois forézien* de L.-P. Gras.
- (6) Allusion à la construction de la cure.

Le pan an famiye d'otré vé

Le pain en famille autrefois

Par Antoinette Meunier (1901-1988) (patois de Verrières) ; témoignage enregistré au cours d'une veillée patois à l'automne 1977 au centre social de Montbrison, rue des Clercs.

Kant'éran piti d'in notro famiye
Katre garsou è katre fiyé,
Notrou paron, de bravou payizan,
Trimèvon pa ne z' élèvè.
El'éron ma rich'on mouénè
E po nou douna la bekè
Fouyi souvon fére le pan.
Ayan bouon apetye, è ch'ol'ère pa blan,
Notrouon pan gri l'amèvan byan.

Ye me rapèl ékelou sé de vèye,
Nou betèvan an rouon tout'otour de la mèye
Pa sugna lou paron kant'é féjon le pan.
Pa nou, ouère ina mèrvèye
Ke vayi be la télé de notrouon ton.

Ou fouyi d'abor amena le levan
è pé in chodrouon d'éga choda.
Ina seyè de farena pa ina seyè d'éga.
N'on fouyi kouonta tan ke ne fouyi de pan,
Ena grossa pugna de sè, è pé fouyi tou mélanjè.

Apré mouon père se troussève lé manjé
E o pétri la pèta on fézan: "Han é han !"
Kan ouère byan pétri, on se raklan lou dé,
O féji por dessu in gran signe de kroué.

Le londeman madjin fouyi tourna pétri
On fézan onkèro : "Han é han !"
E apré d'in la madjinè, ma mère pregni lou payè
Lou soupoudrève de farena,
A ! é ne kragni pa sa pena.

Do ton ke le four chofève,
Avé de grandé flamé de gro fago de pin,
Lé man djin le pétrin, de la pèto é fourmève
De grosse bulé k'après é l'aplati,
Lé betève d'in lou payè
On lou karéssan tour a tour avé ino pugnè de farena.
E lou betève proche do four pa ké finyèssouon de levè.

Quand nous étions petits dans notre famille,
Quatre garçons et quatre filles,
Nos parents, de braves paysans,
Trimaient pour nous élever.
Ils n'étaient riches que d'enfants.
Et pour nous donner la becquée
Il fallait faire souvent du pain.
Nous avions bon appétit, et s'il n'était pas blanc,
Notre pain gris, nous l'aimions bien.

Je me rappelle de ces soirs de veillée,
Nous nous mettions en rond autour de la maie
Pour voir les parents quand ils faisaient le pain.
Pour nous, c'était une merveille
Qui valait bien la télé de notre temps.

Il fallait d'abord apporter le levain
Et puis un chaudron d'eau chaude,
Un seau de farine pour un seau d'eau.
Il fallait en compter autant que de pains,
Une grosse poignée de sel, et puis il fallait tout
mélanger.

Après notre père se retroussait les manches
Et il pétrissait la pâte en faisant : « Han et han ! »
Quand c'était bien pétri, en se raclant les doigts,
Il faisait par-dessus un grand signe de croix.

Le lendemain matin, il fallait recommencer à pétrir
En faisant encore : « Han et han ! »
Et après dans la matinée, ma mère prenait les paillats
Les saupoudrait de farine,
Ah ! Elle ne craignait pas sa peine.

Pendant que le four chauffait,
Avec de grandes flammes de gros fagots de pin,
Les mains dans le pétrin, avec de la pâte il formait
De grosses boules qu'après il aplatissait.
Il les mettait dans les paillats
En les caressant tour à tour avec une poignée de
farine.
Et les mettait près du four pour qu'ils finissent de lever.

E kan le four ère byan cho, le fago figne de brulé,
Raclève lez'èflour avé'na granda rakla,
E avé ino pato mouliè é figni de le nétéyè.
Apré, su ina granda pal' on boué,
D'in ko de man adré, féji glissa lou pan
E pé léz'onfournève an byan lez'atéran
Po ké tenézouon tou, é sorève le four.
Fouyi pa louin d'in uro po ké sézon byan koué.

A ! ke vou chinti bouon kokou mouman apré
Kant'é sortyon do four, kroustiyon, byan doré.
N'on koupavon de pèr kol'ère onkéro cho.
N'i betavan de bure on nou lichan lou dé,
Ouère ena gourmandjize kan le bure ère fré !
Ou de bouné tortchiné de jelé d'ampoua,
Ou be dez'érèlé k'ayan amasso d'in lou boué.
Ah ! byan sur, notrouon pan, kant'o vegni la fin,
O l'ère pa che bouon, ol'ère in po rache.

De vé, mouon père o l'ayi pa le ton de refère en'otro
fournè,
Alor, ché le véjin n'alavan onprintè
Ena tourto ke lou rondjan apré,
Fouyi be s'ontrédè.
Ouère on famiye d'in le vyalaje è lez'u lez'otrou s'édan,
Tan ke n'ayi de pan d'in lou mouénaje
E de blo o granyé èran tou byan kountan.
Le gaspiyavan pè koumo vé oro é fan.

E kan, lou sé, davan ke s'alè jére,
Nou betavan a jané onson pa la prière,
Demandavon o bouon Dyo le pan de chake jour,
Alor n'y ayi in sans. Ont'é souon kelou jour ?...

Et quand le four était bien chaud, les fagots finis de
brûler,
Il raclait les cendres avec une grande raclette,
Et avec un chiffon mouillé il finissait de nettoyer.
Après avec une grande pelle en bois,
D'un coup de main adroit, il faisait glisser les pains
Et puis les enfournait en les rangeant bien
Pour qu'ils tiennent tous, et il fermait le four.
Il fallait près d'une heure pour qu'ils soient bien cuits.

Ah ! Que ça sentait bon un moment après
Quand ils sortaient du four, croustillants, bien dorés.
Nous en coupions des tranches alors qu'ils étaient
encore chauds.
Nous y mettions du beurre en nous léchant les doigts,
C'était une gourmandise quand le beurre était frais !
Ou de bonnes tartines de gelée de framboises,
Ou bien d'airelles que nous avons ramassées dans
les bois.
Ah ! bien sûr, notre pain, quand venait la fin,
Il n'était pas aussi bon, il était un peu rassis.

Parfois, mon père n'avait pas le temps de refaire une
fournée,
Alors, chez le voisin, nous allions emprunter
Une tourte que nous leur rendions ensuite,
Il fallait bien s'entraider.
C'était en famille dans le village et les uns les autres
s'aidant,
Tant qu'il y avait du pain dans le ménage
Et du blé au grenier nous étions tous bien contents.
Nous ne le gaspillions pas comme on fait aujourd'hui.

Et quand, le soir, avant d'aller se coucher,
Nous nous mettions à genoux ensemble pour la
prière,
Nous demandions au bon Dieu le pain de chaque
jour,
Alors il y avait un sens. Où ils sont ces jours... ?

Le curo de vé Lo Tso

Par Jean Chassagneux en patois de Saint-Jean-Soleymieux ; écrit et lu en 2001 par l'auteur au cours d'une veillée du groupe Patois vivant au Centre social de Montbrison

Dupé lontin y o plu de curo vé Lo Tso. Ma n'oye vun o kö mouman. Oye be intyé lo drudje. Ere suvin portye d'un la de l'otru po lé rute ou po lé drissère, que sèze po vijeta sou porouossien ou po rencontra le z'otrou curo dô cantu que demourèvon pa radjebu... E por'ékin que tegne in tsovè. No bouno bétye, bian frantche, bian pochinto, bian tu. S'ocourdèvon fran insin.

Yoye no vè, olèvon tou dou dô la de vé Fori, le curo deye la vère in moladu. Prenèron le tchemye que cougnuchon bian tou dou. Soyon von truvorion talu tché, talu bouya, talo cîosu, talo croué in pèro ou in fonto, mê que d'uno. Eron tché yelou portu.

Sin se pressa orivèron ô pa vé no gorna de matrou pi ; in pouo plu loin truvèron no fôcheya, è pè no randza de grô fo qu'oyon d'ozar mê de dou sin z'an. In orivan dessu le curo levai le na è veyai de grôssé fouène que pindulèvon de portu. ere le mouman, ma jomai n'èron ètè che dzinte gne che grôsse.

"Ö", dyezai ma le curo in tyeran chu lé guide. La bétye, bian dondo dupé lontin, s'orétai nètu... Ouai, ma lé fouène èron note, è le curo oye dji de cano po le z'oropa.

Olôr y venai n'idè : "Tcheu, boudzo pa", dyezai o son tsovè. Coumo oye pa lo lourdo è qu'ère intye bian léstu, s'étyerai belomin è se gutzai tu drè chu lo crupo dô tsovè. E pè s'otyolai o mindza lé fouène. Eron grôsse, èron fran boune. So veyai olève bian. Le tsovè boudzève gne piè gne souolo. Oye l'arbo de lo possinche.

Tu po no vè le curo ovizai d'in ba è se sondzai : "Ma por ozar, che kokun dyeje "ô"(3) o mon tsovè, soryin bian débego. E make in ye sondzan zö dyezai tu fôr. Le tsovè qu'ère pa sour è bian drisso, démorè d'in couo è le pikai étye. Tè don !...

Le pore diablu de curo ogai ma le tin de se pindula o lé brantse. Ma y demourai pa lontin. So pa che cossèron ou che le z'étsopai, ma se veyai ma o tyu pla dyin lo raso. S'omossai de bri in se fretan le crupignu. Opelai le tsovè que filève tudzour : "Ö, belomin opèto me".

Bouno bétye, l'otru s'orétai in viran lo tète de son la. Aye kaje l'air de rire ! Se léssai monta sin se faire preya. E tou dou filèron djuko vé Fori.

Le curo olai vère son molodu. Ere be in pouo rëdu é koke pouo couyon. Ma se vintai pa de son tour. Ö chintai son crupignu quinze dzour de tin. Fugai ma l'ongan de lé sûr qu'y zö fozai possa.

Le curé de La Chaulme

Depuis longtemps il n'y a plus de curé à la Chaulme. Mais il y en avait un à ce moment. Il avait bien l'envie de courir. Il était souvent parti d'un côté d'autre, sur les routes ou les coursières, que ce soit pour visiter ses paroissiens ou pour rencontrer les autres curés du canton qui n'habitaient pas à côté... C'est pour cela qu'il avait un cheval. Une bonne bête, bien franche (1), bien patiente, bien tout. Ils s'accordaient bien ensemble.

Une fois, ils allaient tous les deux du côté de Ferréol, le curé devait aller voir un malade. Ils prirent le chemin qu'ils connaissaient bien tous deux. Ils savaient où ils trouveraient tel rocher, telle flaque d'eau, telle clôture, telle croix en pierre ou en fonte, etc. Ils étaient chez eux partout.

Sans se presser ils arrivèrent au pas à un bois de pins rabougris, un peu plus loin ils trouvèrent une touffe de petits fayards, et puis une rangée de gros fayards qui avaient certainement plus de deux cents ans. En arrivant dessous

le curé leva le nez et vit de grosses faînes qui pendaient de partout. C'était la période, mais jamais elles n'avaient été si jolies et si grosses.

« Ao ! » dit le curé en tirant sur les rênes. La bête, bien dressée depuis longtemps, s'arrêta net... Oui, mais les faînes étaient hautes et le curé n'avait pas de canne pour les attraper.

Alors il lui vint une idée : « Tcheu, ne bouge pas », dit-il à son cheval. Comme il n'avait pas le vertige et qu'il était encore bien lesté, il s'étira lentement et se jucha tout droit sur la croupe du cheval. Puis il se mit à manger les faînes. Elles étaient grosses et très bonnes. Son affaire allait bien. Le cheval ne bougeait ni pied ni patte. Il avait « l'herbe de la patience (2) ».

Tout d'un coup le curé regarda en bas et pensa : « Mais, par hasard, si quelqu'un disait "ô" (3) à mon cheval, je serais bien attrapé. » Seulement en y pensant il le dit tout fort. Le cheval qui n'était pas sourd et bien dressé démarra d'un coup et le planta là. Tiens donc !...

Le pauvre diable de curé n'eut que le temps de se pendre aux branches. Mais il n'y resta pas longtemps. Je ne sais pas si elles cassèrent ou s'il les laissa échapper, mais il ne se vit qu'à « plat-cul » dans le fossé. Il se ramassa en vitesse en se frottant le croupion. Il appela le cheval qui filait toujours : « Ô doucement, attends-moi. »

Bonne bête, l'autre s'arrêta en tournant la tête de son côté. Il avait presque l'air de rire ! Il se laissa monter sans se faire prier. Et tous deux partirent jusqu'à Ferréol.

Le curé alla voir son malade. Il était un peu raide et quelque peu honteux. Mais il ne se vanta pas de son tour. Il sentit son croupion pendant quinze jours. Ce ne fut que l'onguent des sœurs qui le lui fit passer.

(1) Une bête est « franche » quand elle tire de bon cœur.

(2) Expression bien usitée : il était patient.

(3) Ô (vif) : le cheval démarre, ne pas confondre avec Ö (lent), le cheval s'arrête.



Noutron poué, noutron égo

Notre puits, notre eau

Poème de Maurice Brunel en patois d'Essertines-en-Châtelneuf enregistré dans les années 2000 au cours d'une veillée du groupe Patois vivant au Centre social de Montbrison, 13, place Pasteur.

Dori lo mouéson j'oyan in poué
O l'ère pa bian bouon
Tou louz' etchio que le Bon Djio foué
Lé sèye roclayouon le fouon.

Derrière la maison nous avons un puits
Il n'était pas bien bon
Tous les étés que le Bon Dieu fait
Les seaux raclaient le fond.

O l'ère plon o l'on dori
Quand n'oye d'égo lou plon chimi
Coumo o l'ère o vîn pè do fumi
N'on beyan jomè ji

Il était plein en automne
Quand il y en avait les pleins chemins
Comme il était à vingt pas du fumier
On n'en buvait jamais.

Lou ivèr po le bétchè
N'on sorvian po l'oberè
De ton on ton po lo buyè
J'orivoyan o l'onpluyè

Les hivers pour le bétail
Nous nous en servions pour l'abreuver
De temps en temps pour la lessive
On arrivait à l'employer.

So porto bodaye tro bè
Foule bian lo teni sorè
Porcique lou petchi mouénè
Orion pouyu se n'i neyè

Sa porte ouvrait très bas
Il fallait bien la fermer
Parce que les petits enfants
Auraient pu s'y noyer.

Djïin lo bocha ino sourci pissaye
Bouno soi djisan,
Mè po ton sechan
Souon égo nou lo mesuraye

Dans le bac une source coulait
Bonne soi-disant
Mais par temps sec
Elle nous mesurait son eau.

Lo poué l'o débouyo
O l'é pè remounto
L'égo yore lo tchiron pè
E l'é bouno mè lo fo payè.

Le puits s'est écroulé
Il n'est pas rebâti
L'eau aujourd'hui on ne la puise plus
Elle est bonne mais il faut la payer.

Cahiers de Village de Forez n° 150

Siège social : Centre social, 13, place Pasteur, 42600 Montbrison.

Site : villagedeforez.montbrison42.fr

Directeur de la publication : Joël Jallon

Responsable de la rédaction : Joseph Barou

Les cahiers de Village de Forez sont publiés par le **Groupe d'histoire locale** du **Centre social** de Montbrison.

Comité de rédaction : Geneviève Adilon, Daniel Allézina, Gérard Aventurier, Daniel Baby, Marie-Claude Baby, Joseph Barou, Maurice Bayle, Claude Beaudinat, Gérard Berger, Danielle Bory, Richard Bouligaud, Michelle Bouteille, Pascal Chambon, Jean Chassagneux, Antoine Cuisinier, Maurice Damon, Pierre Drevet, Roger Faure, André Guillot, Joël Jallon, Claude Latta, Gabriel Mas, Stéphane Prajalas, Jérôme Sagnard, Pierre-Michel Therrat, Paul Valette, Gérard Vallet.

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2016

ISSN – 0241 – 6786

Impression : Gravo-clés, 65, rue Tupinerie, 42600 Montbrison